



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

1/ POUVOIR ADJUDICATEUR

Centre Communal d'Action Sociale de Marseille
Immeuble Quai Ouest - 50 Rue de Ruffi CS 90349
13331 Marseille Cedex 03

Référent de la consultation : Mme Agnès GERMAIN Tél. : 04.86.94.47.35 – **Mail** : a.germain@ccas-marseille.fr

2/ OBJET DU MARCHÉ

Prestation de permanences sociales

3/ PROCEDURE

3.1/ Mode de passation : Procédure adaptée articles L2123-1 et R2123-1 1° du Code de la Commande Publique.

3.2/ Durée du marché : 9 mois à compter de la date spécifiée dans la notification d'attribution, il ne sera pas reconduit.

3.3/ Critères de sélection des offres : Valeur technique 60 % - Prix des prestations 40 %.

3.4/ Variante : La présente consultation n'autorise pas les variantes.

3.5/ Date d'envoi de l'avis à la publication : **mardi 27 février 2024.**

3.6/ Retrait des dossiers :

Le dossier de consultation est téléchargeable sur la plateforme de dématérialisation : www.achatpublic.com

3.7 Remise des offres :

Les candidatures et les offres seront **OBLIGATOIREMENT** déposées sur la plateforme de dématérialisation : www.achatpublic.com **avant le Mercredi 20 mars 2024 à 15h00.**

4/ RECOURS

Instance chargée des procédures de recours : **Tribunal Administratif de Marseille.** En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, cette consultation peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Marseille, 10 rue Mazenod - 13002 Marseille, ou au moyen de la téléprocédure accessible sur le site telerecours.fr, dans le délai de deux mois à compter de sa notification. Toutes les voies de recours sont détaillées à l'article 6 du Règlement de Consultation (RC).